

Procès-verbal de l'assemblée spéciale de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 17 août 2009, à compter de 19h30 à la salle municipale du conseil de ville, 70, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs :
Claude Dufour, maire
Sylvain Charbonneau, conseiller
Jean-Claude Ratelle, conseiller
Luc Robitaille, conseiller
Georges Piché, conseiller
Réjean Corbeil, conseiller
Angèle Doré Papineau, conseillère
Normand Bélanger, directeur général

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

165-08-09

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé, en y ajoutant le point 4- a) 1) « Période de questions sur les États financiers 2008 ».

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2008 AU 31 DÉCEMBRE 2008

Le vérificateur monsieur Sylvain Guilbault, c.a. dépose et explique sommairement les résultats du rapport financier 2008 consolidé de la Municipalité de Ferme-Neuve.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES ÉTATS-FINANCIERS 2008

Départ du vérificateur à 20H45.

166-08-09

ADOPTION PAR LE CONSEIL DU RAPPORT FINANCIER 2008 CONSOLIDÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE AU 31 DÉCEMBRE 2008

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et résolu à l'unanimité d'approuver pour dépôt aux archives de la Municipalité le Rapport financier 2008 consolidé de la Municipalité de Ferme-Neuve.

De plus, il est résolu que le document soit envoyé à la Ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT).

ADOPTÉE

167-08-09

**MANDAT DE VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉ
2009 DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau, appuyé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et résolu à l'unanimité de mandater la firme « Dumoulin Guilbault et Associés CA inc.» afin que ceux-ci puissent effectuer la vérification comptable des livres de la municipalité pour l'année 2009.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Avis de motion est présentement donné par le conseiller monsieur Réjean Corbeil qu'à une prochaine assemblée de ce conseil, il y aura dépôt d'un règlement imposant le paiement des taxes spéciales et services par les nouveaux utilisateurs des services d'aqueduc et d'égout du secteur du lac Ouellette sur le territoire de la Municipalité de Ferme-Neuve.

168-08-09

RATIFICATION D'EMBAUCHE SALARIÉ RÉGULIER (Jean Nicole)

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal confirme l'embauche de monsieur Jean Nicole à titre de salarié régulier et d'établir sa date d'embauche au 02 avril 2001.

ADOPTÉE

169-08-09

**LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 2009-02 AVEC LE SYNDICAT
(SITTBCTM LOCAL 55)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et résolu à l'unanimité,

QUE le Maire et le Directeur Général soient autorisés à signer la lettre d'entente numéro 2009-02 concernant le nouvel horaire de travail de l'inspecteur en bâtiments de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

170-08-09

**INCENDIE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ANGES À SAINT-AIMÉ-
DU-LAC-DES-ILES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve appuie les démarches de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles pour la reconstruction de l'école du village.

QUE la Municipalité est d'avis que cela serait opportun s'il y avait un service continu et que les exigences du Ministère de l'Éducation sont rencontrés.

ADOPTÉE

171-08-09

COLLOQUE ZONE-3 LAURENTIDES DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité,

QUE le Directeur Général soit autorisé à assister au colloque zone-3 Laurentides de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec qui se déroulera le 10 et 11 septembre 2009 à Val-David.

QUE ses frais d'inscription, de séjours, de déplacements et d'activités soient payés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

172-08-09

PROTOCOLE D'ENTENTE ROUTE 17 CIP

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité,

QUE le Maire et le Directeur Général soient autorisés à signer avec les bénéficiaires de CAAF, les zecs Lesueurs et Petawaga, les pourvoiries suivantes : Club de la Gatineau, Col-Vert inc., Piscatonsin, Domaine les 4 Vents, Auberge de la Gatineau, Auberge du Bouleau Blanc, Pavillon de l'Esturgeon et la MRC d'Antoine-Labelle le protocole d'entente pour assurer l'entretien estival de la route 17 C.I.P. entre le pont de la rivière Gatineau et la fin du chemin verbalisé de la Municipalité de Ferme-Neuve (intersection pourvoirie Rabaska).

Cette entente à une durée du 1^{er} mai 2009 au 30 avril 2010.

ADOPTÉE

173-08-09

TRANSFERT BUDGÉTAIRE - 2009-04

Il proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil, appuyé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à modifier le budget d'opération 2009, afin de transférer les sommes suivantes :

# POSTE	# COMPTE	DT	CT
ADMINISTRATION			
Frais déplacements élus municipaux	02-110-00-310		80.00
Frais congrès élus municipaux	02-110-00-312		90.00
Internet élus municipaux	02-110-00-335		100.00
Publicité et informations élu	02-110-00-340		250.00
Services juridiques	02-130-00-412	520.00	
URBANISME			
Cellulaire urbanisme	02-610-00-331		427.00
Services technique	02-610-00-448	427.00	
Formation urbanisme	02-610-01-454		335.00
Journaux avis publics	02-610-00-341	335.00	

SERVICES INCENDIES		
Perfectionnements	02-220-00-454	2 000.00
Remplissage air comprimé	02-220-00-699	500.00
Frais déplacement	02-220-00-310	2 000.00
Achats de services municipaux	02-220-00-953	500.00

ADOPTÉE

174-08-09

COMPTES À PAYER LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 17 AOÛT 2009

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le Directeur Général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil, appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 17 août 2009 à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 188,215.29 \$
 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 158,444.81 \$

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

FOURNISSEURS	MONTANT
CHAMBRE DE COMMERCE F-N	15 000,00 \$
OUELLETTE MATHIEU	28,00 \$
R. NICHOLLS DISTRIBUTORS INC.	54,64 \$
CENTRE DE RECYCLAGE UNIVERSEL	81,27 \$
HYDRO QUÉBEC	1 898,26 \$
FERRONNERIE MEILLEUR	40,02 \$
GARAGE D A BEAUREGARD	352,15 \$
GARAGE MARCEL LARENTE	436,45 \$
ANDRÉ MEILLEUR ÉLECTRICIEN	325,06 \$
CHAMBRE DE COMMERCE DE FERME-NEUVEU	10 000,00 \$
PAPETERIE 2000	5,83 \$
DENIS MILLAIRE	1 011,36 \$
AQUA DATA	4 515,00 \$
RADIO CFLO	572,56 \$
CMP MAYER	124,17 \$
TÉLÉBEC	1 560,47 \$
CHARBONNEAU JEAN-LUC	252,75 \$
MORIN ANDRÉ	507,12 \$
LA RONDE	1 174,53 \$
ZOO DE GRANBY	924,44 \$
COMITÉ DES FETES	3 265,00 \$
PETITE CAISSE	240,74 \$
FONDATION CENTRE HOSPITALIER	220,00 \$
PETITE CAISSE	10,00 \$
SERVICES DE CARTES DESJARDINS	604,76 \$
HYDRO QUÉBEC	4 696,51 \$

BÉLANGER NORMAND	243,00 \$
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE	4 521,22 \$
TÉLÉBEC	6,91 \$
AMÉNAGEMENT FERME-NEUVE	1 316,88 \$
LACHAINE ANDRÉ	80,00 \$
NICOLE JEAN	956,82 \$
CHARBONNEAU JEAN-LUC	45,00 \$
LUSSIER DAVID	105,00 \$
AMIS DE LA MONTAGNE	12 500,00 \$
FONDATION MARTIN PAQUETTE	160,00 \$
POUDRIER KIM	54,90 \$
ALLIANCE MOBILITÉ BELL	268,84 \$
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	566,10 \$
BIO SERVICES	374,71 \$
LAURIN GENEVIÈVE	207,13 \$
STELM	3 832,11 \$
RESTAURANT AU COIN DU SPORTIF	46,71 \$
FERRONNERIE MEILLEUR	556,96 \$
MEUNERIE DU MOULIN	1 990,27 \$
GARAGE D A BEAUREGARD	1 650,25 \$
GARAGE MARCEL LARENTE	1 640,51 \$
GARAGE FERME-NEUVE	29,35 \$
SCIES A CHAINES FERME-NEUVE	4 323,90 \$
PHARMACIE DELOMBAERDE ET DUVAL	61,61 \$
ANDRÉ MEILLEUR ÉLECTRICIEN	159,38 \$
PAPETERIE 2000	90,14 \$
DISTRIBUTION RICHARD NADEAU	6,00 \$
PAPETERIE HAUTES-RIVIÈRES	104,84 \$
BÉLANGER JLP	192,97 \$
MAISON SANITAIRE LAURENTIDES	290,27 \$
PIECES D'AUTOS LÉON GRENIER	224,83 \$
ATELIER D'USINAGE MT-LAURIER	612,35 \$
RANCOURT ROGER ME	33,86 \$
EXTINCTEURS DES HAUTES LAURENTIDES	95,11 \$
CENTRE DE RÉPARATION LÉON	2 214,57 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE DÉCHETS	4 139,17 \$
ÉQUIPEMENTS D'INCENDIE LEVASSEUR	335,24 \$
DICOM EXPRESS	17,86 \$
PUBLICATION DU QUÉBEC	15,58 \$
BODYCOTE CANADA	151,25 \$
MARCHÉ J. LEBLANC	21,96 \$
ENTREPRISES J.MAURICE PAPINEAU	355,56 \$
MINISTRE DES FINANCES	127,00 \$
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE	5 132,61 \$
TÉLÉBEC	2 025,78 \$
LACASSE MULTI-TRAC	5 192,25 \$
ETITIONS JURIDIQUES FD	139,03 \$
ROBERT BOILEAU	1 475,28 \$

MEUNIER JOHN	345,40 \$
COMBEQ	530,51 \$
ASPHALTE JEAN-LOUIS CAMPEAU	9 206,37 \$
WARNETT EXPRESS	326,76 \$
EXCAVATION D RICHARD ET FILS	5 683,28 \$
RÉFRIGÉRATION MT-LAURIER	304,76 \$
PRESSE COMMERCE	198,66 \$
OUELLETTE ANDRÉ	350,00 \$
FERRONNERIE MEILLEUR	1 075,14 \$
GARAGE D A BEAUREGARD	1 837,14 \$
GARAGE MARCEL LARENTE	1 158,90 \$
GARAGE FERME-NEUVE	166,68 \$
SCIES A CHAINES FERME-NEUVE	221,75 \$
PHARMACIE DELOMBAERDE ET DUVAL	12,40 \$
ANDRÉ MEILLEUR ELECTRICIEN	1 081,72 \$
PAPETERIE 2000	371,24 \$
DENIS MILLAIRE	1 264,20 \$
VILLE DE MONT-LAURIER	1 443,33 \$
J.P. CONSTANTINEAU	459,97 \$
DISTRIBUTION RICHARD NADEAU	12,00 \$
GARAGE RÉJEAN BEAUREGARD	112,87 \$
PAPETERIE DES HAUTES-RIVIÈRES	136,29 \$
MAISON SANITAIRE LAURENTIDES	54,92 \$
MÉTAL GOSSELIN	92,30 \$
MRC ANTOINE LABLLE	2 074,88 \$
PIECES D'AUTOS LÉON GRENIER	125,49 \$
RANCOURT ROGER ME	67,72 \$
JOURNAL L'ÉCHO DE LA LIEVRE	334,97 \$
EXTINCTEURS DES HAUTES LAURENTIDES	45,10 \$
MOTEURS ÉLECTRIQUE MILAIRE	2 456,91 \$
JULES ST-PIERRE	101,47 \$
GLC AUDIO VIDÉO	28,21 \$
CENTRE D'HYGIÈNE	84,66 \$
DICOM EXPRESS	53,45 \$
GROUPE CCL	563,82 \$
MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS	101,59 \$
ENTREPRISES BOURGET	152 312,49 \$
INNOV SYSTEMES DE SÉCURITÉ	203,18 \$
SOCIÉTÉ DE SERVICES EN SIGNAL. SSS	8 889,81 \$
MARCHÉ J. LEBLANC	169,99 \$
SOUDURE MOBILE N. VEAUDRY	1 090,61 \$
RESTAURANT AU DIBALE VERT	202,11 \$
CLOUTIER MARIO	24,75 \$
CRE LAURENTIDES	6 772,50 \$
LACHAINE ANDRÉ	19,80 \$
CHARBONNEAU JEAN-LUC	300,00 \$
LEDUC ANDRÉE-ANNE	36,00 \$
MINISTRE DES FINANCES	50,00 \$
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	103,33 \$
OUELLETTE KIM	36,00 \$

PAQUETTE PAUL-ANDRÉ	30,45 \$
ROBITAILLE KIM	90,00 \$
HYDRO QUÉBEC	426,65 \$
AMÉNAGEMENT FERME-NEUVE	1 316,88 \$
LACHAINE ANDRÉ	80,00 \$
NICOLE JEAN	956,82 \$
CHARBONNEAU JEAN-LUC	45,00 \$
LUSSIER DAVID	105,00 \$
API-CULTURE DES HAUTES-LAURENTIDES	270,90 \$
PETITE CAISSE	22,43 \$
ENTREPRISES AIME ET RENÉ	282,19 \$
ALLIANCE MOBILITÉ BELL	274,41 \$
SUPER AQUA CLUB	1 177,00 \$
HYDRO QUÉBEC	3 856,64 \$
FERRONNERIE MEILLEUR	88,85 \$
GARAGE MARCEL LARENTE	158,03 \$
PILON SPORTS	821,73 \$
PAPINEAU BENOIT	19,95 \$
DISTRIBUTION RICHARD NADEAU	12,00 \$
GROUPE LYRAS	300,00 \$
FONDS DE L'INFORMATION FONCIERE	42,00 \$
GENERAL BEARING SERVICE	67,88 \$
RANCOURT ROGER ME	282,19 \$
AUTOBUS DANIEL LACHAINE	4 814,13 \$
BARBE ET ROBIDOUX	19 132,32 \$
DL SOLUTIONS INFORMATIQUES	1 343,34 \$
CAMION FREIGHTLINER MT-LAURIER	733,88 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE DÉCHETS	152,10 \$
BODYCOTE CANADA	194,15 \$
COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU	199,64 \$
TRANSPORTS INTER-NORD	75,95 \$
TOTAL	346 660,10 \$

ADOPTÉE

175-08-09

APPROPRIATION DES SURPLUS ACCUMULÉS 2008

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal engage les sommes suivantes à même le surplus accumulé au 31 décembre 2008 :

Création d'un fonds de roulement	100,000 \$
Versement d'une subvention à la Coopérative de santé pour la création et le fonctionnement d'une Coopérative de médecin à Ferme-Neuve	50,000 \$
Subvention pour la promotion du milieu	25,000 \$
Versement d'une subvention à VHR Laurentides pour aider à la construction de ponts sur le territoire	5,000 \$

Création d'un projet d'éclairage des rues
du centre-ville et des entrées du village

- | | | |
|----|--------------------------------|-----------|
| 1) | Étude | 10,000 \$ |
| 2) | Appropriation pour les travaux | 60,000 \$ |

Création d'un projet pour l'affichage des
adresses civiques dans la partie rurale
de Ferme-Neuve

25,000 \$

Création d'un projet de construction d'un local
(abris) pour les patineurs à «l'Anneau de glace »

10,000 \$

Création de projets pour les travaux publics

- | | | |
|----|--|-----------|
| 1) | Participation municipale travaux Lac Major | 20,000 \$ |
| 2) | Route 17 C.I.P. | 50,000 \$ |

Appropriation totale des surplus accumulés 2008

355,000 \$

ADOPTÉE

176-08-09

**UTILISATION DES SOMMES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS
D'EMPRUNT FERMÉS 2001-2006**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et appuyé par
madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise l'utilisation des sommes
disponibles pour l'achat et le paiement de biens pour la
municipalité :

- 1) Achat d'une pompe portative pour le service de prévention des
incendies en remplacement de la pompe hors d'usage, sommes prise
à même le règlement no. : 69 soit 13,602.00\$ et du budget 2009
76.55\$.

(12,680.00+TPS 634.00+TVQ 998.55=14,312.55-remboursement
TPS 634.00=coût net de 13,678.55\$).

- 2) Achat d'un véhicule pour les travaux publics (véhicule utilitaire) la
dépense sera prise à même le règlement no. : 59 soit 20,129.00\$ et le
solde au fonds de roulement nouvellement créé remboursable sur 5
ans.

ADOPTÉE

177-08-09

ANNULATION D'UN SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ EN 2004

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et
appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à
l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise l'annulation d'un surplus
accumulé affecté en 2004 afin de combler le coût de construction du
hangar du Centre Sportif Ben-Leduc.

QUE la somme de 5,000 \$ soit transférée au département du service des Loisirs.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

178-08-09

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée spéciale ont été traités

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau de clore l'assemblée à 22H00.

ADOPTÉE

CLAUDE DUFOUR
Maire

NORMAND BÉLANGER
Directeur général

